

 <p>U.F.R. Droit et Science Politique</p>	<p align="center">MASTER DROIT-ECONOMIE-GESTION</p> <p align="center">Mention : « Droit public »</p> <p align="center">Responsable de la mention : Professeur Patrick Auvret</p> <p align="center">Spécialité à finalité professionnelle (M2) : Santé des populations</p> <p align="center">Responsable : M. le Doyen Christian Vallar, Professeur</p>	<p align="center">Offre de formation Master 2</p>
--	---	---

Master rattaché au laboratoire de recherches du C.E.R.D.A.C.F.F. (Centre d'Études et de Recherches en Droit Administratif, Constitutionnel, Financier et Fiscal)

Présentation et objectifs

- Développer les compétences des professionnels du secteur sanitaire et social en apportant une expertise complémentaire dans le domaine du droit appliqué à la santé, et une culture de la santé ou du management quelle que soit l'origine professionnelle de chacun.

- Favoriser une réflexion en commun des professionnels issus d'un cursus différent : directeur d'hôpital ou d'institution médico-sociale du secteur public ou privé, médecin, cadre soignant, juriste.

Insertion professionnelle

Postes de directions dans les établissements privés (secteur sanitaire et médico-social).

Préparation aux concours administratifs nationaux notamment l'école des hautes études en santé publique (EHESP, ENSP).

Directeur d'hôpital ; directeur d'établissements et d'institutions médico-sociales

Cadres administratifs qualifiés pour les établissements et institutions de santé et médico-sociales, publiques et privées.

Conditions d'accès et pré-requis

Le Master 2 « Santé des populations » est ouvert aux titulaires d'un Master 1 de droit ou diplôme jugé équivalent. **Sélection sur dossier.**

- **Dossier de candidature à télécharger sur : droit.unice.fr**
- **Date limite de dépôt des dossiers : mi-juin (cf. date stipulée sur le dossier)**
- **Résultat : courant juillet**

Faculté de Droit et Science Politique

Bureau Pédagogique Master 2 (Bureau 116) - Avenue Doyen Louis Trotabas 06050 NICE Cedex 1

Tel. : + 33 (0)4.92.15.71.49 ou + 33 (0)4.92.15.70.63

Courriel : Master2-droit@unice.fr Web : droit.unice.fr

Formation continue, reprise d'études, VAE, VAP :

Des procédures de VAE (Validation des Acquis de l'Expériences) et de VAP (Validation des Acquis Professionnels) sont mises en place pour accéder au diplôme. Pour plus d'informations, contactez ASURE Formation – Tel. + 33 (0)4.92.00.13.30 - Web : unice.fr/asure.

Préparer le Master Santé des populations en alternance

Il est possible de préparer ce Master **en alternance**, dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Ainsi les acquis universitaires seront enrichis d'une expérience professionnelle durant l'année universitaire.

Renseignements auprès du bureau 116 : Tel. +33(0)4.92.15.71.49 –
Courriel : master2-droit@unice.fr.

Organisation générale

La formation se déroule sur une année universitaire, d'**octobre à juin**.

Les cours sont **rassemblés sur 2 jours (jeudi/vendredi) tous les 15 jours**.

L'enseignement, sous la forme de cours magistraux et études de cas pratiques, poursuit deux objectifs complémentaires :

- une acquisition de connaissances et une expertise en matière de droit de la santé, santé publique, management basé sur des enseignements et une diffusion de documentation permettant une actualisation permanente,
- une appropriation de « savoir faire » permettant aux dirigeants (ou futurs dirigeants) de mettre en œuvre sur le terrain les pratiques adaptées sur la base d'exercice et de cas concrets, expériences vécues par les professionnels.

Mémoire rédigé sous la direction d'un enseignant du Master.

(Pour les professionnels, la formation intensive sur 1 semaine n'existe plus depuis la réforme LMD).

Programme des études (sous réserve de modifications)

Semestre 1 (83 h, 30 ECTS)

- **Unités fondamentales :**
- **Unité 1 :** Organisation du dispositif sanitaire, social et médico-social – M. Christian VALLAR (45 h, 10 ECTS)
- **Unité 2 :** Coopération sanitaire internationale et Europe de la santé – M. Daniel ORBAN (18 h, 10 ECTS)
- **Unité optionnelle :**
- **Unité 3 :** Enseignement commun à option, matière à choisir parmi les autres spécialités de la mention « Droit public » (20 h, 10 ECTS).

Semestre 2 (104 h, 30 ECTS)

- **Unités fondamentales :**
- **Unité 4 :** Sécurité sociale et santé publique - M. Gérard QUATREHOMME (40h, 10 ECTS)
- **Unité 5 :** Le droit, le malade (ou résident) et les professions de santé – M. Christian VALLAR (44h, 10 ECTS)
- **Unité optionnelle :**
- **Unité 6** (10 ECTS) :
 - Enseignement commun à option : matière à choisir parmi les autres spécialités M2 de la mention « Droit public et science politique » (20 h)
 - Mémoire

Stage professionnel de 1 mois

Contrôle des connaissances

Pour les examens du 1er semestre, les épreuves sont les suivantes :

- un écrit de 5 h, portant sur un enseignement de l'Unité 1 choisi par l'équipe pédagogique, noté sur 20
- un oral, portant sur un enseignement de l'U2 choisi par l'équipe pédagogique, noté sur 10
- un oral, portant sur l'Unité 3, choisi par l'équipe pédagogique, noté sur 10

Pour les examens du 2ème semestre, les épreuves sont les suivantes :

- un écrit de 5 h, portant sur un enseignement de l'Unité 4 choisi par l'équipe pédagogique, noté sur 20
- un oral, portant sur un enseignement de l'U5 choisi par l'équipe pédagogique, noté sur 10
- un oral, portant sur un enseignement de l'U6 choisi par l'équipe pédagogique, noté sur 10
- un mémoire ou rapport de stage, portant sur l'Unité 6, noté sur 30

Il n'y a pas de note éliminatoire. Il y a une session d'examen par an.

Les unités à l'intérieur d'un même semestre se compensent. Il y a également compensation entre les semestres.

Bonus « Sport » facultatif :

Les étudiants peuvent bénéficier d'une seule bonification maximum de 0.25 points qui s'ajoute à la moyenne semestrielle. Les étudiants ayant obtenu un titre "FFSportU" peuvent bénéficier d'une bonification maximum de 0.25 points qui s'ajoute aux points du semestre, dans les mêmes conditions que le bonus précédent, avec lequel elle n'est pas cumulable. Le bonus est attribué sous réserve de la certification du résultat par le Bureau des Sports lors des délibérations.

Plagiat

« L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire, ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase, de paragraphe, ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant est passible de sanctions et/ou de poursuites disciplinaires en cas de plagiat avéré. Le plagiat peut être considéré comme une fraude. »

Liste des Enseignants-Chercheurs

Nom, Prénom	Qualité	Section CNU	Enseignements dispensés	Nombre d'heures
VALLAR Christian	PR + Avocat	02		
QUATREHOMME Gérard	PR		L'expertise médicale	5 h
SAGLIETTO Laurence	MC	06	Création de questionnaire pour enquête de satisfaction Veille Economique	9 h 9 h
CHRESTIA Philippe	MC		Déontologie	4h

Intervenants professionnels

Nom, Prénom	Fonction	Entreprise / Etablissement	Enseignements dispensés	Nombre d'heures
BIJU DUVAL Annick	Directeur de l'hospitalisation à domicile de Nice et région	Association de l'HAD Nice et région	Les réseaux de santé	3 h
ALBERT Malik	Directeur des finances	Centre Antoine Lacassagne – Nice	Organisation du dispositif sanitaire Sécurité sociale Droit des malades	20 h 12 h 12 h
ALUNNI Véronique	Docteur en médecine Service médecine légale	CHU de Nice	Déontologie	5 h
BRAMI Gérard	Directeur d'un établissement médico-social	CHU de Nice	Fonctionnement des structures médico-sociales	18 h
GAILLET Patrick	Directeur de Clinique	Arnaud Tzanck	Les établissements privés de santé	3 h
CHICHE Patrick	Directeur Adjoint	CHU de Nice	- Introduction au grand problème de santé publique et de protection sociale	3 h
			- Les modalités de coopération interinstitutionnelle	3 h
			- La responsabilité administrative	6 h
REBBANI Mourad	Responsable vigilance	CHU de Nice	Démarches Qualités	6 h
VINCENT Aurélie	Avocate	Barreau de Nice	Responsabilité civile	6 h
SICART Thierry	Direction	CH Cannes	- La gestion administrative	4 h
			- Management des structures sanitaires, sociales et medico-sociales	7 h

Conférences

ORBAN Daniel	PR	Faculté de médecine	Comment assurer une protection de la santé humaine aux niveaux international, européen et français?	15 h
SICART Thierry	Direction	CH Cannes	Achats et codes des marchés	8h

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

Faculté de Droit et Science Politique

Bureau Pédagogique Master 2 (Bureau 116) - Avenue Doyen Louis Trotabas 06050 NICE Cedex 1

Tel. : + 33 (0)4.92.15.71.49 ou + 33 (0)4.92.15.70.63

Courriel : Master2-droit@unice.fr Web : droit.unice.fr/

ou le directeur du diplôme :

Monsieur Christian VALLAR, Professeur de Droit Public

Courriel : vallar@unice.fr